

10 octobre 2001, Québec

Allocution sur la sécurité des Québécois et Québécoises

Il y a un mois, presque jour pour jour, survenaient les événements du 11 septembre. Le Québec, comme toutes les autres nations du monde, a été révolté par ces actes de barbarie et leurs conséquences tragiques sur la vie de milliers d'hommes et de femmes. J'ai été en mesure d'exprimer à l'ambassadeur des États-Unis au Canada la profonde sympathie de tous les Québécois et de toutes les Québécoises ainsi que notre appui indéfectible au long combat qui s'annonce dans la lutte au terrorisme et ses impacts. Dans l'heure qui a suivi l'attaque contre le World Trade Center, le gouvernement du Québec est rapidement intervenu en activant son organisation de sécurité civile. Nous avons pris sans délai les mesures requises afin d'offrir l'aide nécessaire aux autorités américaines; d'assurer la sécurité du personnel de la délégation du Québec à New York ainsi que des participants à la mission Québec New York 2001; de rassurer et informer les citoyens du Québec, notamment les membres de certaines communautés culturelles plus sensibles, en mettant sur pied une ligne téléphonique 1-800; de renforcer les mesures de sécurité lorsqu'il était pertinent de le faire. En outre, un comité ministériel spécial, le Comité du 11 septembre, a été créé afin d'assurer une coordination étroite des actions gouvernementales face à un horizon incertain caractérisé par une inquiétude grandissante. Le gouvernement du Québec décidait donc de faire de la sécurité des citoyennes et des citoyens un axe majeur de son action.

Ce Comité du 11 septembre, que je préside, travaille à élaborer divers mécanismes pour répondre efficacement et avec célérité aux attentes et aux besoins des Québécois en matière d'économie et d'emploi, mais aussi de sécurité ainsi que de solidarité et de relations intercommunautaires.

Déjà, comme la plupart des États modernes, le Québec est doté d'un dispositif de sécurité publique qui assure une veille, réagit rapidement aux événements et coordonne l'action des pouvoirs publics en situation exceptionnelle. Ce dispositif est présentement actif, collabore avec les intervenants fédéraux et est prêt à faire agir les ministères et organismes gouvernementaux de façon concertée et coordonnée. Il a été développé, actualisé et perfectionné au cours d'événements tels que le déluge du Saguenay ou le grand verglas de 1998 et, plus récemment, avec le Sommet des Amériques à Québec.

Outre les éléments de coordination, plusieurs autres aspects du dispositif de sécurité ont été enclenchés ou renforcés: des mesures de surveillance accrues ont été mises en place, particulièrement au regard des sites sensibles comme les aéroports et certaines infrastructures essentielles telles que le réseau d'Hydro-Québec et la centrale de Gentilly; en matière de santé publique, le réseau québécois dispose d'un plan des urgences infectieuses visant les maladies à surveillance extrême, dont l'anthrax. En outre, les Québécois peuvent compter sur un réseau de médecins sentinelles pour favoriser une détection rapide des problèmes pouvant survenir. Aussi, le réseau dispose d'une capacité d'analyse des agents contaminants. Enfin, le Québec voit actuellement, en lien avec les autorités fédérales, à se doter de réserves d'antibiotiques et de médicaments nécessaires pour assurer les soins appropriés aux citoyens québécois.

Le Québec, on le sait, a été bâti par une mosaïque de gens provenant de différents horizons et de cultures diverses. Une des répercussions insidieuses des événements du 11 septembre est que ceux-ci tendent à fractionner le tissu civil québécois. Ainsi, certains de nos concitoyens qui professent la religion musulmane ont vécu une inquiétude qui ne doit pas durer.

Le Québec est uni, mais il est multiple dans ses origines. C'est pourquoi le gouvernement est intervenu rapidement pour calmer les esprits. Des mesures seront mises de l'avant par plusieurs ministères et organismes pour favoriser la solidarité interculturelle. Parmi celles-ci: le MEQ prévoit, entre autres: la préparation d'outils et de formations destinés au personnel scolaire pour les aider à prévenir et à gérer les conflits intercommunautaires éventuels; l'encouragement aux établissements à se doter de programmes de formation continue en relations interculturelles; et surtout, une incitation aux établissements à adopter une politique de tolérance zéro pour les paroles et comportements racistes; dans le réseau des centres locaux d'emploi, des sessions de formation seront organisées avec la collaboration du MRCI à l'intention du personnel, afin de proposer une vue d'ensemble des caractéristiques de la clientèle née hors du Canada et de ses perspectives d'avenir. Priorité: les centres locaux d'emploi de l'île de Montréal.

Les événements du 11 septembre ont aussi jeté un éclairage cru sur une réalité de la société québécoise et canadienne: la mise en application de nos politiques d'immigration laisse parfois à désirer. Ottawa est à réviser ses politiques de contrôle aux frontières ainsi que son suivi des demandes de statut de réfugié. Nous entendons l'appuyer dans ces démarches fort importantes pour la sécurité des Québécois et des Québécoises. De notre côté, nous allons resserrer la gestion des demandes d'immigration au Québec et instaurer un mécanisme de vérification du statut afin de déceler toutes les situations illégales.

On se rappellera, par ailleurs, que mon gouvernement annonçait récemment que les conditions entourant l'émission des documents d'état civil allaient être resserrées de façon à rendre encore plus difficile l'obtention frauduleuse d'un passeport canadien. L'insécurité est aussi économique et sociale. C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui des mesures reliées à la sécurité économique et sociale des Québécois et des Québécoises. Au cours des dernières années, grâce à l'action résolue entreprise par le gouvernement, le Québec a franchi des étapes majeures.

Nous avons réussi à assainir les finances publiques, en rétablissant l'équilibre budgétaire et en commençant à réduire le poids de la dette. Nous avons en même temps commencé à alléger le fardeau fiscal des contribuables et à diminuer ainsi l'écart qui nous sépare, à ce titre, du reste du Canada. Simultanément, grâce à une politique économique volontariste, nous avons accéléré l'ouverture et la modernisation de l'économie québécoise. Le Québec a ainsi réussi des percées remarquables sur le marché américain, tout en se positionnant à l'échelle internationale dans les domaines de l'économie du savoir, en particulier. Surtout, grâce à ces succès majeurs, le niveau de vie des Québécois s'est significativement accru, et nous avons atteint des planchers historiques au plan du chômage.

Ces acquis sont importants pour le Québec moderne, et nous devons tout mettre en œuvre pour les conserver. Mieux, nous devons les utiliser pour protéger notre collectivité contre les impacts des turbulences en cours.

À cet égard, et comme vous le savez, les nouvelles économiques de ces dernières semaines sont inquiétantes. Deux des secteurs les plus performants de notre économie, les secteurs du transport aérien et de l'aérospatiale, sont directement affectés par les conséquences des événements du 11 septembre. Plus globalement, les dirigeants de nos entreprises marquent leur inquiétude face à l'impact de la conjoncture actuelle sur le développement de leurs activités.

Les États-Unis, qui constituent depuis quelques années notre principal partenaire économique, absorbent 80 % de nos exportations à l'étranger. Le ralentissement de l'économie américaine se répercute donc presque instantanément sur notre propre activité économique et touche directement la plupart de nos entreprises manufacturières. Les plus récentes statistiques sur l'emploi, publiées vendredi dernier, n'enregistrent pas encore ces mauvaises nouvelles. Il faut cependant s'attendre à ce que cette dégradation soit très bientôt perceptible sur les indicateurs du chômage.

Cette situation très difficile touche d'abord la première économie du monde, et le gouvernement des États-Unis d'Amérique est en train d'y répondre en mobilisant des moyens majeurs. En quelques semaines, la réserve fédérale a procédé à une réduction de 100 points de base de ses taux directeurs, qui ont maintenant atteint le niveau le plus bas depuis 1962; le taux actuel est de 2,5 %.

Dans les jours qui ont suivi les attentats, le Congrès américain a débloqué un fonds spécial de 40000000000 \$ US, pour l'année fiscale en cours. Le gouvernement américain s'apprête à verser aux compagnies aériennes une aide publique de 15000000000 \$ US. Mercredi dernier, le président Bush déposait au Congrès un plan de relance économique, comprenant l'injection dans l'économie de 75000000000 \$ additionnels. Les États-Unis réagissent donc rapidement et massivement, comme on pouvait s'y attendre, et comme il était de leur responsabilité de le faire.

Le gouvernement du Québec a également des responsabilités à assumer, et il va les exercer. Pour assurer une plus grande sécurité économique et sociale, nous prenons immédiatement une décision majeure.

Lors de la séance du Conseil des ministres du 3 octobre, la semaine dernière, j'ai demandé à la vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances de présenter dans les prochaines semaines un discours sur le budget. La vice-première ministre procédera d'ailleurs dans les plus brefs délais à des consultations prébudgétaires de tous les agents socio-économiques: syndicats, patronat, économie sociale, groupes communautaires et autres. Cet exercice sera conduit de façon à rencontrer les objectifs de transparence que le gouvernement s'est fixés.

Il sera ainsi possible de réviser très rapidement le budget de l'année en cours et de mettre en place un ensemble d'initiatives visant à assurer le maintien de l'activité économique. L'Assemblée nationale, qui reprendra ses travaux le 16 octobre prochain, consacrera donc, bientôt et prioritairement, ses travaux à l'étude du budget déposé, selon les règles habituelles de notre démocratie parlementaire. Un autre budget au printemps n'est pas exclu, si nécessaire, pour faire face au meilleur comme au pire.

Le gouvernement du Québec mobilise ainsi les principaux leviers à sa disposition pour répondre à une conjoncture économique à bien des égards exceptionnels. Notre discipline budgétaire nous permet de disposer d'une marge de manœuvre dont l'État québécois ne bénéficiait plus depuis plusieurs décennies. Surtout dans un contexte où une certaine prudence nous avait amenés à constituer des réserves dans le cadre du dernier budget. Nous touchons maintenant les dividendes de cette discipline, une discipline qu'il nous faut absolument maintenir.

Nos relations économiques renforcées avec les États-Unis font que notre économie va profiter rapidement et directement des injections massives de fonds décidées par le gouvernement américain. À l'image de ce que font actuellement les États-Unis, nous devons cependant être proactifs et soutenir l'activité économique devant la conjoncture difficile que nous allons traverser.

Au-delà des grands leviers budgétaires, le gouvernement posera rapidement une série de gestes concrets visant à soutenir l'activité économique. Le gouvernement mettra plus vigoureusement que jamais l'épaule à la roue:

Il verra à ce que les investissements publics, principalement dans les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation, soient accélérés et ciblés en fonction des besoins les plus urgents, partout au Québec, dans chacune des régions.

Tout sera mis en œuvre, notamment les pressions nécessaires auprès du gouvernement fédéral, afin que les projets soumis par les municipalités dans le cadre du Programme d'infrastructures soient entrepris et réalisés dans les plus courts délais possibles. Le gouvernement utilisera plus intensivement que jamais l'outil clé que constitue l'appui qu'il peut apporter à la réalisation d'investissements privés ayant des retombées rapides et significatives. Nos grands instruments de développement que sont la Société générale de financement et Investissement Québec seront tout particulièrement au cœur de l'offensive à mener.

Les besoins énergétiques du Québec augmentent également de façon rapide en raison de la forte croissance économique des dernières années. Il est à prévoir que, à partir de 2005, la capacité de production actuelle d'Hydro-Québec sera insuffisante pour répondre aux ventes d'électricité prévues. Dans ce contexte, le gouvernement accélérera, comme il a commencé à le faire d'ailleurs dans les projets de Péribonka et de Beauharnois, la réalisation de projets de production d'énergie électrique afin: d'assurer un approvisionnement stable d'électricité à faible coût à tous les Québécois et les Québécoises d'abord; de soutenir le développement économique du Québec en favorisant la réalisation de projets d'investissements majeurs; d'éviter que le Québec soit confronté à une crise énergétique comparable à celle des États-Unis où, dans certains États, des entreprises ont dû cesser leur production en périodes de pointe. L'État québécois jouera le rôle qui lui revient et mobilisera toutes ses ressources. Je suis pour ma part très confiant dans la capacité du Québec de contrer rapidement les incertitudes actuelles.